

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 14 NOVEMBRE 2020**

La réunion commence à 15 h 30.

10 personnes présentes en visioconférence + 13 procurations soit 23 adhérents représentés (cf. annexe).

**1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 mars 2019**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

**2. Rapport moral**

L'association a dû réduire ses projets d'activités en raison de la crise sanitaire de la COVID-19. Seuls 2 d'inscrits ont pu se tenir à Angers et à Rennes. L'association enregistre aujourd'hui 187 adhésions, contre 193 l'année dernière. Le taux d'adhésion est d'environ 5% et peut sans doute s'améliorer. L'association mise sur l'impact du bulletin papier qui sera envoyé en janvier avec un cadeau publicitaire. La question se pose d'envoyer ce cadeau – à définir – uniquement à tous les anciens adhérents soit environ 1 000 ou tous les destinataires du bulletin papier soit 1 500.

Concernant les relations avec les promotions en cours, beaucoup de demandes concernent les mémoires de professionnalisation (plus de 50% pour la promotion arrivée le 01/03/20 contre 25% pour la précédente et la suivante), peu le rapport sur commande de l'administration. L'association insiste sur le fait que les stagiaires doivent davantage échanger sur leurs sujets pour regrouper les questions à leurs interlocuteurs au risque de laisser les administrations ce qui constituerait un problème pour les promotions à venir.

**3. Bilan financier 2019**

L'exercice s'est terminé avec un solde positif de 172,75 € contre 3 235,85 € en 2018.

Le montant total des dépenses s'élève à 8 419,42 € (4 142,15 € en 2018). Cela s'explique en grande partie par le coût des frais postaux 1 671,92 € (envoi d'un bulletin papier) soit 20,41 % des dépenses 2019 contre 269,45 € en 2018 (6,51 %) et le poste « réceptions » à hauteur de 2 213,86 € soit 27,02 % contre 662,22 € (15,99 %).

Concernant les recettes, 8 572,00 € ont été encaissés contre 7 378,00 € en 2018, en raison du poste « dîners » (1 702,00 € - 573,00 € en 2018). L'année s'est terminée avec un total de 192 adhésions contre 142 l'année précédente. Toutefois, le montant de l'adhésion ayant été ramené à 20 € au lieu de 30 €, cela ne se traduit pas par une augmentation significative des recettes.

**4. Rapport du vérificateur aux comptes**

M. François VALENTI approuve la sincérité des comptes, la rigueur de leur tenue et invite l'association à les tenir sur logiciel.

**5. Approbation des comptes 2019**

Les comptes sont approuvés à l'unanimité

**6. Présentation du budget prévisionnel 2020 et approbation**

La crise sanitaire ayant conduit au report de l'assemblée générale, le budget prévisionnel est soumis tardivement au vote et sa réalisation compromise en ce qui concerne les déplacements prévus ce qui signifie que les dépenses 2020 seront moins importantes que prévu initialement.

Le budget 2020 est adopté à l'unanimité.

**7. Approbation de la candidature de Marie-Noëlle BLANCK en tant qu'administratrice**

La candidature de Mme Marie-Noëlle BLANCK est approuvée à l'unanimité.

**8. Désignation du vérificateur aux comptes pour 2020**

M. François VALENTI est reconduit à l'unanimité au titre de l'année civile 2020 ainsi que pour 2021 du fait que l'AGO se tienne fin d'année.

**9. Projets de publications 2021**

Les trois bulletins à venir devraient sortir en janvier, avril et septembre, dont un en format papier avec mise sous plis et appel à contribution en ce sens des bonnes volontés. A la demande de la présidente, Mme Marie-Noëlle BLANCK prépare un article sur le reclassement à la sortie d'IRA et en propose un autre sur les freins à la mobilité. Mme Magali MEUNIER suggère de s'intéresser aux fusions à venir en 2021.

**10. Calendrier des rencontres 2021.**

Paris : 27/03/21 – Cercle mixte de la Garde républicaine ;

Angers : 17/04/21 – Brasserie de la Gare ;

Bordeaux : 21/05/21 – à déterminer ;

Pays basque : 22 au 24/05/21 ;

Nantes : 18/06/21 – à déterminer ;

Paris : 24/09/21 – Bistro Régent ;

Rennes : 08/10/21 : Taverne de la Marine ;

Nantes : 19/11/21 – à déterminer.

Sans autre question, la visioconférence se termine à 16 h 30.

La Présidente

Jacqueline GONET

Le Secrétaire général

Alexandre KATENIDIS

**ANNEXE**

Etienne	BEQUAIN	1995/1996	Procuration A KATENIDIS	1	
Marie-Noëlle	BLANCK	2003/2004	Visioconférence		1
Françoise	BRUGEROLLE	1998/1999	Visioconférence		1
Pierre	BUCCO	1987/1988	Procuration F BRUGEROLLE	1	
Thomas	CAUVIN	2019/2020	Procuration J GONET	1	
Etienne	DESTOUCHES	1984/1985	Visioconférence		1
Jocelyne	FAUCHEUX	1979/1980	Procuration N VIGEL	1	
Nathalie	FERRIERE-BOUE	1992/1993	Visioconférence		1
Bérénice	FOURLINNIE	2018/2019	Procuration J GONET	1	
Elodie	GOFFETTE	2016/2017	Procuration J GONET	1	
Jacqueline	GONET	1993/1994	Visioconférence		1
Luc	GOURAUD	1998/1999	Procuration E DESTOUCHES	1	
Alexandre	KATENIDIS	2006/2007	Visioconférence		1
Brigitte	MASSON	1991/1992	Procuration A KATENIDIS	1	
Philippe	MATHIEU	1987/1988	Procuration N VIGEL	1	
Magali	MEUNIER	2013/2014	Visioconférence		1
Laurent	MOUSTERDE	1991/1992	Procuration MN BLANCK	1	
Gaëlle	PEDROT	2012/2013	Visioconférence		1
Florian	RAPIN	2014/2015	Visioconférence		1
Christian	ROCHE	1976/1977	Procuration MN BLANCK	1	
Evelyne	TAVERNIER	1977/1978	Procuration F BRUGEROLLE	1	
Christian	VEDELAGO	2002/2003	Procuration E DESTOUCHES	1	
Nadia	VIGEL	1999/2000	Visioconférence		1

13 10